



# Georgian National Communications Commission

## La Géorgie en chiffres

- **Superficie** (en km<sup>2</sup>): 69 700
- **Population:** 4 409 800
- **Nombre de foyers:** 1 079 100
- **Croissance démographique:** -15% depuis 1990
- **Densité de la population:** 64 habitants au km<sup>2</sup>
- **Capitale:** Tbilissi, 1,5 million d'habitants
- **Populations:** géorgienne (70%), arménienne (8%), russe (6%), azérie (6%), autres (7%)

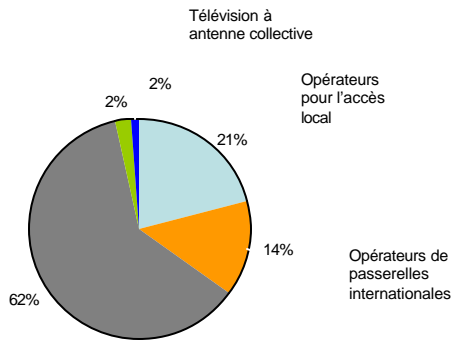


- |  |       |
|--|-------|
| • <b>Pénétration téléphonique</b> (pour 100 habitants):            | 14,7% |
| • <b>Lignes téléphoniques privées:</b>                             | 65,4% |
| • <b>Lignes téléphoniques privées</b> (pour 100 habitants):        | 39,3% |
| • <b>Pénétration de la téléphonie mobile</b> (pour 100 habitants): | 11,4% |
| • <b>Utilisation de l'Internet</b> (pour 100 habitants):           | 1,7%  |

# Aperçu du marché des télécommunications en Géorgie

Le marché est généralement très ouvert à la concurrence. On compte plus de 270 prestataires de services et opérateurs de réseaux (ou d'éléments de réseau) détenteurs d'une licence.

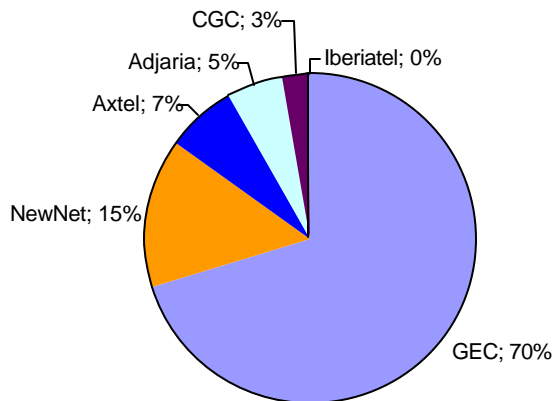
Parts demarché (recettes) sur les différents segments du marché géorgien des télécommunications



Répartition des recettes sur les marchés géorgiens de télécommunication (en millions de lari)

Segments de marché	Part de marché	Recettes
Opérateurs pour l'accès local	21%	61 057
Opérateurs de passerelles internationales	14%	40 029
Opérateurs de téléphonie mobile	62%	178 786
Fournisseurs de services Internet	2%	5 222
Télévision à antenne collective	2%	4 348
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>289 442</b>

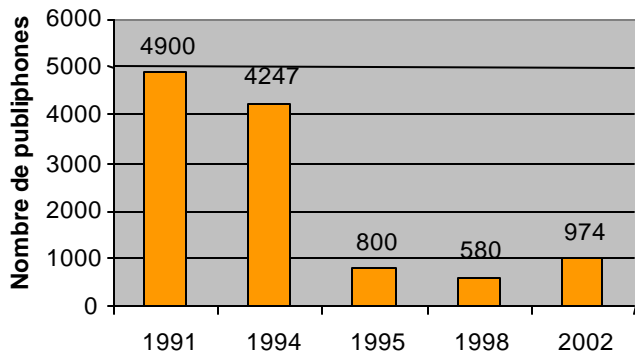
Parts de marché des opérateurs pour l'accès local



Opérateurs pour l'accès national	Part de marché	Lignes en service	Boucle locale dégroupée	Capacité libre
<b>GEC</b>	70%	367 531	0	110 138
<b>NewNet</b>	15%	76 995	56 415	0
<b>Axtel</b>	7%	37 624	23 194	0
<b>Adjaria</b>	5%	27 896	0	2 627
<b>CGC</b>	3%	14 609	11 925	10 816
<b>Iberiatel</b>	0%	250	250	0
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>524 905</b>	<b>91 784</b>	<b>123 581</b>
Pourcentage de la boucle locale dégroupée par rapport à l'ensemble des lignes en service				17%
Pourcentage de marché des autres opérateurs par rapport à l'ensemble des lignes en service				30%

# Service téléphonique public en Géorgie

Evolution du publiphone en Géorgie



Population rurale ayant accès à un publiphone  
(localités de plus de 50 habitants)

Kakheti	31%
Inner Quartli	31%
Lower Quartli	34%
Samtskhe-Djavakheti	41%
Achara	47%
Guria	30%
Samegrelo	9%
Imereti	44%
<b>Total:</b>	<b>33%</b>

Source: Banque mondiale, Social and Economic Infrastructure in Rural Georgia, 2003

Le nombre de publiphones, qui était d'environ 4 900 en 1991, n'était plus en 2002 que de 974. Il a nettement baissé entre 1994 et 1995, lors de la scission de l'opérateur historique entre Telecom Georgia et GEC. Quelque 80% des publiphones repris par GEC étaient déconnectés ou ne fonctionnaient pas bien. Ceci explique la forte baisse du nombre de publiphones entre 1994 et 1995. Depuis 1997, ce nombre est reparti à la hausse et un nouvel opérateur (Iberiatel) dessert les zones rurales en services hertziens fixes. 10% des publiphones sont installés à Tbilissi et 90% en province.

En moyenne, seulement 33% de la population rurale a accès à un publiphone, tandis que 95% de la population vit dans des zones desservies par au moins un réseau mobile. Les prix de la téléphonie mobile sont néanmoins hors de portée des habitants des zones rurales ou des défavorisés.

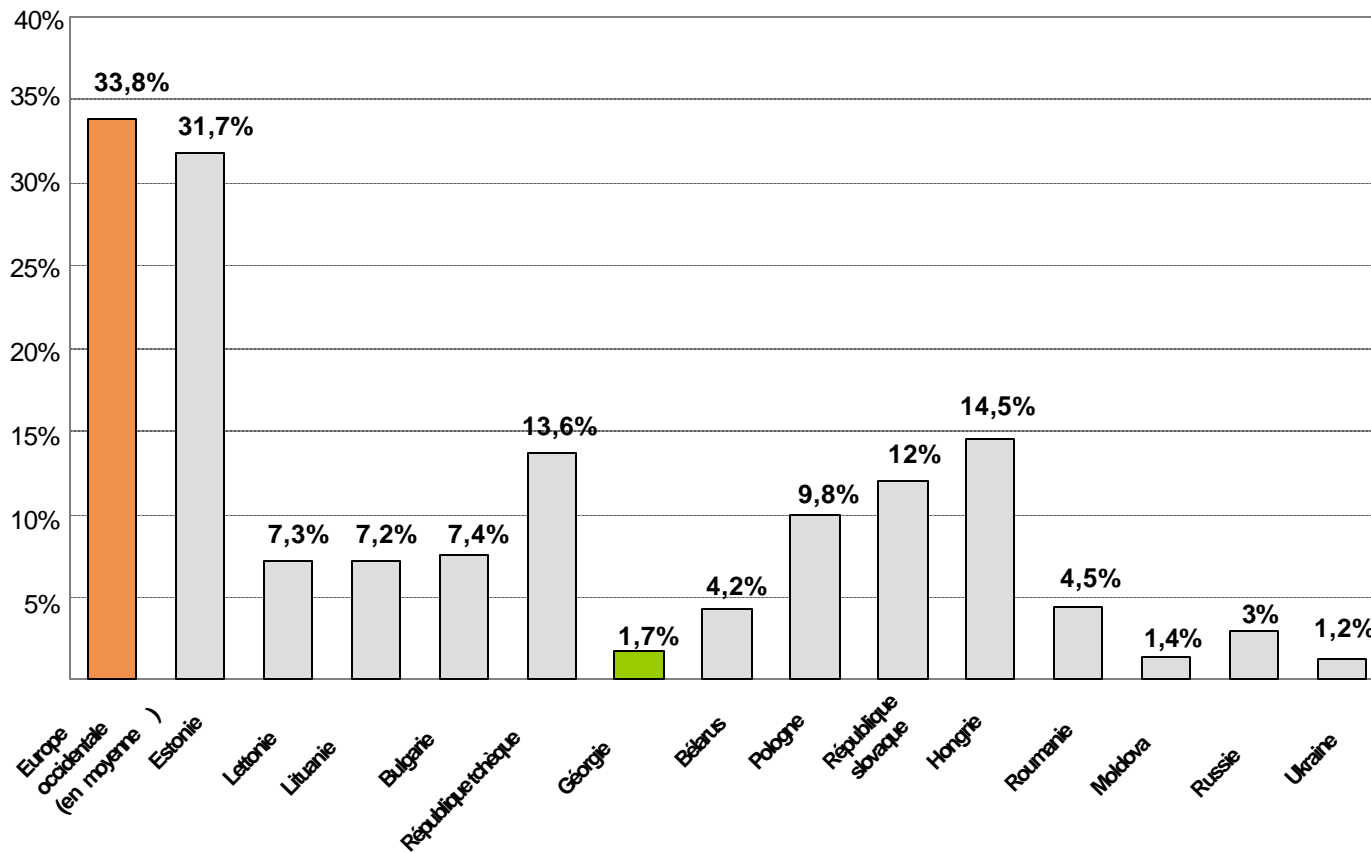
Nombre de publiphones en 2002	Total	Tbilissi	Reste du pays
GEC (téléphonie fixe)	750	61	689
Iberiatel (téléphonie fixe - hertzienne)	224	36	188
<b>Total</b>	<b>974</b>	<b>97</b>	<b>877</b>

source: GNCC

# Nombre d'utilisateurs de l'Internet

pour 100 habitants en 2001 – En Géorgie, par comparaison avec les autres pays d'Europe orientale

**En Géorgie, le secteur Internet est encore peu développé**



Source: Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2002, DETECON



# Georgian National Communications Commission

## Cadre réglementaire

- **Organisme indépendant de régulation des télécommunications, des services postaux et de la radiodiffusion créé en 1999 en tant qu'organisme public permanent (Loi sur les postes et télécommunications).**
- **Garantit l'indépendance des régulateurs et leur assure l'immunité - Loi sur les organismes de régulation indépendants (adoptée en 2002).**

### **Objectifs de la réglementation:**

- Assurer le bon fonctionnement des secteurs des télécommunications, des services postaux et de la radiodiffusion;
  - optimiser la participation de capitaux privés en autorisant des bénéfices financiers en fonction de l'innovation, des méthodes de gestion et du risque pris.
- Prendre en compte les intérêts du pays et ceux des consommateurs;
  - par la création d'un secteur des télécommunications prospère et la mise en place d'un cadre concurrentiel.



# Géorgie: Cadre réglementaire

## **Service universel:**

### Cadre juridique:

Loi sur les postes et télécommunications

Projet de loi normative sur le service universel (à l'examen)

Procédures pour l'administration d'un Fonds (à l'examen)

Elaboration de Manuels (appel d'offres, évaluation et contrôle) -  
à l'examen.

### Mécanisme de financement:

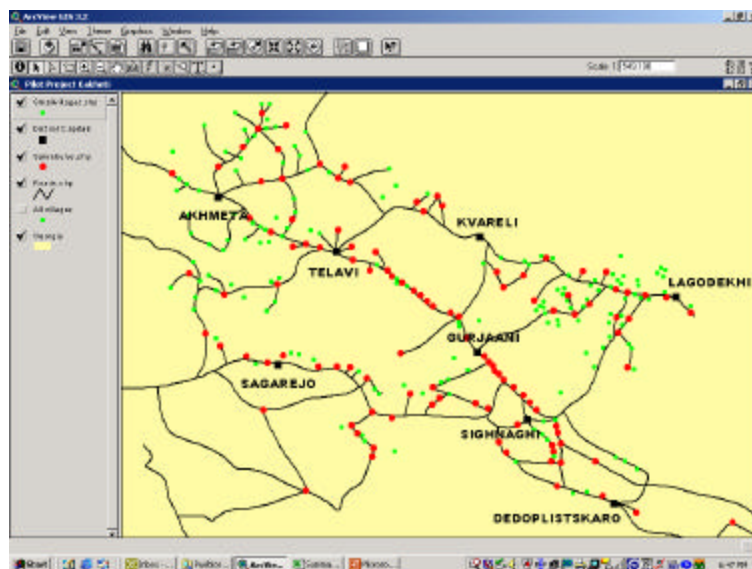
Le régulateur tire l'essentiel de ses ressources budgétaires de la "redevance de régulation", soit 1% des recettes des détenteurs de licence dans les secteurs des télécommunications, des postes et de la radiodiffusion. Du fait de l'expansion du secteur, une partie de cette redevance sera redistribuée au Département chargé de promouvoir le service universel.

Le Fonds pour le service universel est à 80% alimenté par les redevances de licence.

# Georgian National Communications Commission



*Par comparaison avec d'autres pays de la région, la Géorgie a l'un des environnements les plus développés en ce qui concerne la régulation des télécommunications. C'est pourquoi elle a été choisie pour être le cadre du premier projet pilote.*



# Projet pilote pour la Région de Kakheti

Ce projet est mis en œuvre en trois (3) phases:

*Phase I:* Elaboration d'une stratégie et recherche d'un consensus.

*Phase II:* Définition du projet pilote et consultations avec les parties prenantes.

*Phase III:* Mise en œuvre du projet pilote.

## Phase 1

1 Vue d'ensemble du secteur et analyse de l'expérience internationale

2 Identification des obstacles

6 Premier projet de stratégie, paramètres et options

7 Mise au point de la stratégie définitive et présentation lors d'un atelier sur la recherche du consensus

## Phase 3

11 Mise en oeuvre du projet pilote

## Phase 2

3 Identification préliminaire des zones dans lesquelles pourrait s'appliquer le projet pilote

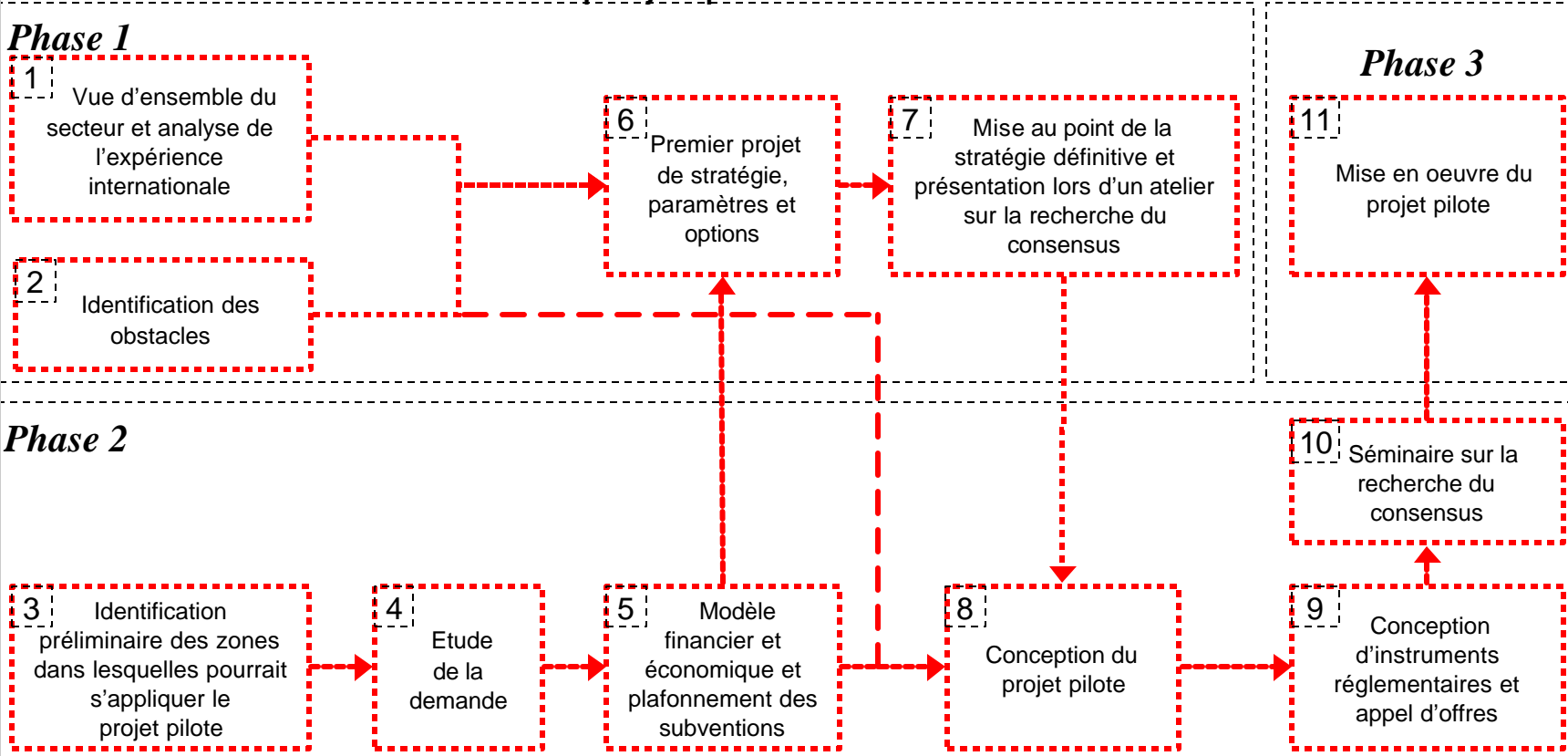
4 Etude de la demande

5 Modèle financier et plafonnement des subventions

8 Conception du projet pilote

10 Séminaire sur la recherche du consensus

9 Conception d'instruments réglementaires et appel d'offres







# Desserte en services de télécommunication (ii)

... mais aussi, dans une certaine mesure, en ce qui concerne la téléphonie fixe.

Les principaux problèmes imputables aux compagnies GLLC/GEC sont les suivants:

- Faiblesse des investissements à long terme dans le réseau, ce qui explique le vieillissement du réseau
- Méthodes de facturation et de recouvrement inadéquates
- Communications locales non mesurées

## NETWORK MAP OF GLLC Plan du réseau





## ***Services projetés – Publip hones/centres d'accès***

**Le premier objectif de la stratégie d'accès universel en Géorgie** consiste à fournir à chaque village un accès téléphonique de base par l'intermédiaire de publip hones mis à disposition de tous les habitants.

D'après l'analyse de la demande, il apparaît que 84% des foyers de Kakheti peuvent avoir effectivement accès à des services téléphoniques de base. On peut donc dire que l'accès universel est pratiquement devenu réalité en ce qui concerne ces services.

L'opérateur doit installer un publip hone par village et assurer une qualité vocale équivalente à 3,2 MOS, avec une capacité suffisante pour transmettre des télécopies et des données à un débit de 19,6 kbit/s.

L'alimentation électrique est irrégulière dans les villages de la région de Kakheti. Les opérateurs doivent donc fournir, si nécessaire, une source d'énergie de remplacement (par exemple, des batteries ou des panneaux solaires) pour assurer le fonctionnement du publip hone au moins 12 heures par jour.

L'installation doit être achevée dans un délai de 6 mois.

# Georgian National Communications Commission



## ***Services projetés – Accès Internet: projet d'assistance en fonction des résultats (i)***

- Dans le cadre de la stratégie d'accès universel, le second objectif vise à donner à la population géorgienne de chaque capitale de district un accès à l'Internet par l'intermédiaire de points de présence (POP).
- Pour familiariser la population avec l'Internet et pour stimuler la demande, de petits télécentres seront installés pour mener des actions de sensibilisation, assurer une formation et renforcer les capacités au sein de la population rurale. Le projet pilote envisage l'installation de 8 de ces télécentres dans la région de Kakheti.
- L'opérateur a décidé d'installer des points de présence qui offriront des lignes louées et des moyens d'accès à l'Internet à un prix plafonné fixé par le régulateur et sera tenu d'assurer une qualité de service minimale.
- Les entreprises et organisations locales auront accès aux lignes louées, de manière non discriminatoire et équitable. L'opérateur pourrait, à ses propres frais, devenir fournisseur de services Internet; il pourrait louer des lignes et revendre un accès à l'Internet à tous les villages situés dans la zone couverte par sa licence. Dans ce cas, l'opérateur sera tenu de maintenir une comptabilité séparée, selon les instructions de l'organisme de régulation.

# Georgian National Communications Commission



## ***Services projetés – Accès Internet: projet d'assistance en fonction des résultats (ii)***

- Cette possibilité d'accès assurerait la durabilité du réseau fédérateur et pourrait encourager des entrepreneurs locaux ou des organismes pionniers à donner accès à l'Internet par l'intermédiaire de télécentres ou de cybercafés.
- La GNCC coordonnera et encouragera par l'intermédiaire de ces organismes implantés localement (par exemple, le Ministère de l'éducation et de la santé, les ONG, etc.) l'accès aux moyens existants et la conformité aux dispositions contractuelles types en ce qui concerne les lignes louées.
- L'accès à l'Internet se fera à un débit minimal de 64 kbit/s (canal réservé) par dizaine de milliers d'habitants.
- Chaque télécentre devra être équipé d'au moins:
  - 5 ordinateurs personnels avec les logiciels nécessaires pour effectuer diverses tâches (traitement de texte, tableur, présentation d'exposés, accès à l'Internet, courrier électronique, zippage et dézippage de fichiers) et un logiciel antivirus.
  - Une imprimante couleur et un scanner.
- L'installation doit être achevée dans un délai de 6 mois.

# Georgian National Communications Commission



*La Georgian National Communications Commission remercie l'UIT et le Ministère des transports et des communications du Mexique qui lui ont donné la possibilité de présenter les travaux entrepris en Géorgie et de participer à cet atelier!*

Auteur de la présentation:

Mme Nino Nizharadze

Universal Service Department,

Georgian National Communications Commission

E-mail: [nnizharadze@gncc.ge](mailto:nnizharadze@gncc.ge)

[www.gncc.ge](http://www.gncc.ge)